



Informations Municipales

Semécourt

Novembre 2025

DROIT DE REPONSE

OBJET : Précision pour donner suite à la diffusion d'un courrier anonyme

Mesdames, Messieurs

Madame le Maire de la commune de Semécourt prend acte de la diffusion d'un courrier anonyme faisant état d'une procédure judiciaire en cours à son encontre.

Afin d'éviter toute confusion ou dénigrement infondé, Madame le Maire tient à rétablir la vérité sur cette affaire.

Il est exact qu'une plainte a été déposée par un ouvrier communal saisonnier. Cette plainte a été classée sans suite par le Procureur de la République, faute d'éléments probants.

Cette décision de justice démontre le caractère infondé des allégations formulées dans le courrier que certains ont pu recevoir.

Une tentative de nuisances :

Le courrier propage des informations partielles et partiales dans le but évident de nuire à l'honneur et à la considération de Madame le Maire.

Madame le Maire n'a jamais manqué à ses obligations d'élue et a toujours veillé au respect scrupuleux des principes de dignité, de respect et d'égalité de traitements au sein de ses services. Les accusations d'humiliation ou de propos racistes sont démenties et contredites par la décision judiciaire.

Rappel des conséquences :

La diffusion d'informations mensongères ou incomplètes visant à diffamer publiquement une personne constitue une infraction répréhensible.

Madame le Maire se réserve le droit d'engager toute poursuite judiciaire contre le ou les auteurs de cette diffamation et de ceux qui la propagent, afin de préserver son honneur.

Votre maire
Martine MARTIN

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens

Après 25 années de mandat électoral au service de la municipalité, dont 1 en tant que conseillère, 2 en tant que 1ère adjointe et 1 en qualité de maire, est arrivée pour moi l'heure tant redoutée de tourner la page.

Pour qualifier cette longue histoire, j'ai cherché un mot, « le mot qui caractérise le mieux ces mandats successifs ». Plusieurs mots me sont venus à l'esprit : engagement, investissement, travail, responsabilité, inquiétude, dynamisme, expérience, loyauté, service public et détermination.

Mais pour clôturer, ceux qui finalement caractérisent le mieux ces mandats et notamment celui de maire, ce sont les mots plaisir et enthousiasme, ceux qui m'ont permis d'affronter toutes les épreuves.

Je souhaite le meilleur aux prochains candidats.

Bien cordialement

Votre Maire

MUNICIPALITE



Commémoration du 11 novembre

La cérémonie officielle commémorant l'Armistice de 1918 aura lieu à Semécourt le MARDI 11 novembre 2025 à 8h45.

La population est invitée à y participer. Rendez-vous est donné à la mairie à 8h45 et nous nous réunirons au monument aux morts pour la France, situé sur le parvis de l'Eglise.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera ouverte pendant les vacances de la Toussaint aux horaires habituels :

Lundi de 16h00 à 18h00

Mercredi de 9h30 à 12h00

Samedi de 10h00 à 12h00

Et sera exceptionnellement fermée le 25/10 et le 01/11.

ACTIVITÉS :

- « Le tapis des contes » : lectures pour les enfants les mercredis à partir de 10h
- Atelier décoration sur le thème d'Halloween :
samedi 18 octobre et mercredi 22 octobre de 10h à 12h
- « Apéro-livre » : Le vendredi 7 novembre de 18h à 19h, nous vous convions à partager vos coups de cœur pour un livre, en toute convivialité ! Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous inscrire directement à la bibliothèque.

RIVES DE MOSELLE-TOURISME

Déclaration taxe de séjour

Dans le cadre de sa compétence « tourisme », la communauté de communes Rives de Moselle a instauré la taxe de séjour sur son territoire par délibération en date du 25 septembre 2019.

Nous vous rappelons que la déclaration de location d'un meublé du tourisme doit être adressée à la commune sur laquelle se situe le bien meublé. Le propriétaire est tenu par tout moyen d'en obtenir un accusé de réception. (Article D 324-1-1 du code du tourisme)

Les formulaires à utiliser sont :

- CERFA n° 14004*04 pour les meublés du tourisme
- CERFA n° 13566*03 pour les chambres d'hôtes.

CENTRE ACTION SOCIALE



TRANSPORT DES AÎNÉS

Un bus est mis gracieusement à la disposition des personnes à partir de 55 ans pour se rendre à Metz selon un calendrier préétabli. Rendez-vous rue Nationale à 13h30 et devant le restaurant L'Aromate à 13h38.

Les prochaines dates de passage sont les 14 et 21 novembre.

LA MUTUELLE FAMILIALE

Depuis 2021 la municipalité a signé une convention avec La Mutuelle Familiale qui propose des tarifs négociés aux habitants.

Vous pouvez à tout moment prendre contact avec notre correspondante SOUMIA pour obtenir des informations, une étude financière ou encore un comparatif avec d'autres mutuelles.

Les coordonnées pour joindre la mutuelle familiale : 07 89 08 98 49 ou homecourt@mutuelle-familiale.fr

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT



COMPOST

Chaque année notre commune se fait livrer du compost provenant de HAGANIS pour alimenter les plantations et espaces verts. Ce compost est fourni à bas coût, nous évite une dépense en terreau et complète les autres ajouts utiles dans nos zones de fleurissement. Toujours dans une volonté de services rendus à nos concitoyens, vous pourrez venir retirer du compost dans des proportions raisonnables durant la semaine du 3 au 7 novembre sur le terrain face au restaurant « DAMIANI ».

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en mairie soit par mail à l'adresse accueil@mairie-semecourt.fr soit par retour du coupon ci-dessous.

✂.....

INSCRIPTION RETRAIT DE COMPOST

À retourner avant le 31 octobre

Retrait possible de 8h15 à 11h30 et de 13h15 à 15h30

NOM :

Prénom :

Téléphone :



FAGOTS

Les fagots seront ramassés par nos agents le 25 novembre, le matin. Nous vous rappelons qu'ils doivent être bien ficelés. Aucun autre déchet vert ne sera retiré.



BALAYAGE

Le balayage des rues exécuté par la Communauté de communes RIVES DE MOSELLE aura lieu le 26 novembre. Merci de laisser libres routes et trottoirs.



FRELONS ASIATIQUES

Pour faire suite à la rencontre avec les bénévoles de l'Association FOCUS Nature d'ici et d'ailleurs, la municipalité a souhaité s'associer à leur action pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de l'association :

www.focusnature57.fr ;

Vous pouvez également les contacter au 06 70 68 02 65 ou par mail : focusnature57@gmail.com

Si vous souhaitez vous engager vous pouvez envoyer un mail en mairie en précisant vos nom, prénom et téléphone afin de pouvoir récupérer gratuitement un piège sélectif en contrepartie d'un suivi envers l'Association.

ASSOCIATIONS



THÉÂTRE

La compagnie « Des Masques, des Voix » présentera deux courtes pièces :

Les 100 pas, de Jean-Michel Ribes puis ***Bataille au sommet***, de Roland Topor.

PRÉSENTATION : La pièce ***Les 100 pas*** est mise en scène est de Sandrine Villemin, assistée de Guy Didier.

Il sera ici question de scène de ménage au beau milieu de la nuit après que quelque chose fait sursauter la femme. Un bruit, des pas, quelque chose qui surprend autant qu'il effraie parce que cela arrive déjà en plein sommeil. L'épouse réveille son mari. De nombreux rebondissements attendent le spectateur.

La seconde pièce, ***Bataille au sommet***, est mise en scène par Guy Didier.

Dans cette pièce, une terrasse de café trône sur une corniche inaccessible, à flanc de montagne. Un personnage endimanché semble attendre quelqu'un ou quelque chose ? La scène a quelque chose d'insolite.

Le public est tenu en haleine grâce aux prouesses de Roland Topor qui mêle à la perfection la banalité du quotidien aux situations fantastiques.

Le samedi 8 novembre à 20 h

Salle des Fêtes de Fèves

Entrée libre, sortie au chapeau – Pas de réservation



2AS

L'association 2AS vous attend le dimanche 16 novembre à partir de 12h à la salle des fêtes.
Une choucroute vous sera servie et FRANTZ PETER assure l'ambiance musicale.
Repas sur réservation.

CONSEIL DE FABRIQUE



Dimanche 26 octobre 2025 – 10h30

L'église de Semécourt, au cœur de notre village depuis 60 ans,
fait partie de notre patrimoine commun.

Nous vous invitons à célébrer cet anniversaire lors d'une
messe de jubilé,

le dimanche 26 octobre 2025 à 10h30 en l'église de
Semécourt.

À l'issue de la messe, un apéritif convivial sera offert à la salle
des fêtes du village.



Eglise saint Sylvestre de Semécourt
Communauté de paroisses sainte Séréne du Billeron

